



BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE
SOCIETE ANONYME
SIEGE SOCIAL : 70-72 AVENUE HABIB BOURGUIBA - TUNIS

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS
AU 30 SEPTEMBRE 2011

(Unité = En DT)

LIBELLES	TROISIEME TRIMESTRE 2011	TROISIEME TRIMESTRE 2010	DU DEBUT DE L'EXERCICE COMPTABLE 2011 AU 30/09/2011	DU DEBUT DE L'EXERCICE COMPTABLE 2010 AU 30/09/2010	31/12/2010
1- Produits d'exploitation bancaires répartis en :	120 350 818,525	107 847 130,744	349 077 791,446	309 034 572,346	427 311 550,901
* Intérêts	80 241 828,522	69 819 610,630	236 871 914,029	203 965 972,236	285 947 556,270
* Commissions en produits	18 050 175,435	16 417 565,978	51 099 496,980	44 892 864,793	62 947 212,761
* Revenus du portefeuille- titres commercial et d'investissement et opérations financières	22 058 814,568	21 609 954,136	61 106 380,437	60 175 735,317	78 416 781,870
2- Charges d'exploitation bancaires réparties en :	33 340 993,358	30 781 918,487	99 266 116,620	91 616 355,018	123 355 425,958
* Intérêts encourus	32 337 163,799	29 442 155,300	96 981 761,937	88 473 679,067	119 201 437,606
* Commissions encourues	1 003 829,559	1 339 763,187	2 284 354,683	3 142 675,951	4 153 988,352
* Autres charges					
3- Produit net bancaire	87 009 825,167	77 065 212,256	249 811 674,826	217 418 217,327	303 956 124,943

4- Autres produits d'exploitation	914 683,612	725 700,108	2 733 078,508	2 273 637,081	3 318 967,486
5- Charges opératoires, dont:	46 999 885,832	40 549 863,602	137 842 878,925	119 641 122,009	171 850 278,287
* Frais de personnel	32 747 630,883	27 458 164,905	97 410 995,295	82 716 343,335	120 234 802,427
* charges générales d'exploitation	10 640 801,498	9 294 157,099	29 740 185,725	25 873 122,070	36 206 493,950
6- Structure du portefeuille :	-	-	868 187 715,895	800 373 735,082	778 171 566,425
* Portefeuille-titres commercial	-	-	626 123 073,276	582 912 393,305	543 576 942,732
* Portefeuille-titres d'investissement	-	-	242 064 642,619	217 461 341,776	234 594 623,693
7- Encours des crédits	-	-	4 989 248 190,175	4 178 008 953,095	4 291 122 765,931
8- Encours des dépôts, dont:	-	-	5 930 301 148,745	5 633 154 161,591	5 601 795 410,481
* Dépôts à vue	-	-	2 890 844 553,098	2 600 070 282,005	2 579 795 309,470
* Dépôts d'épargne	-	-	1 329 000 240,443	1 201 901 634,908	1 265 463 528,876
9- Emprunts et ressources spéciales	-	-	136 663 013,168	152 829 211,903	143 981 568,323
* Emprunt obligataire	-	-	0,000	0,000	0,000
* Emprunts subordonnés	-	-	42 099 142,900	57 845 507,613	48 984 773,477
* Ressources spéciales	-	-	94 563 870,267	94 983 704,290	94 996 794,846
10- Capitaux propres	-	-	470 942 778,223	457 138 654,262	470 689 267,698

NOTES AUX INDICATEURS D'ACTIVITE DE LA BIAT AU 30/09/2011

I- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES ADOPTES LORS DE L'ETABLISSEMENT DES INDICATEURS PUBLIES.

Les présents indicateurs de la banque sont arrêtés en appliquant les principes et conventions comptables prévus par le décret n°96-2459 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des principes comptables prévus par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires.

Ces principes et conventions comptables concernent principalement les règles qui ont été appliquées pour la prise en compte des produits et des charges et les règles de conversion des opérations en devises.

1. Les règles de prise en compte des produits d'exploitation bancaire

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions bancaires sont pris en compte dans le produit net bancaire de la période pour leurs montants se rapportant à la période relative au troisième trimestre de l'année 2011.

Ainsi, les produits qui ont été encaissés et qui concernent des périodes postérieures au 30-09-2011 ne sont pas pris en considération dans les produits d'exploitation bancaires de la période et ce, conformément aux dispositions prévues par les normes comptables.

En revanche, les intérêts et commissions bancaires courus et non échus au 30-09-2011 sont inclus dans les produits d'exploitation bancaire de la période.

En application des dispositions prévues aussi bien par la norme comptable sectorielle n°24 que par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, les intérêts et produits assimilés exigibles au 30-09-2011 et non encaissés ou dont l'encaissement est douteux ne sont pas pris en considération dans le résultat et figurent au bilan sous forme d'agios réservés.

Les intérêts et produits assimilés constatés en agios réservés au cours des exercices antérieurs et qui sont encaissés en 2011 sont en revanche inclus dans les produits d'exploitation bancaires arrêtés au 30-09-2011.

2. Les règles de prise en compte des charges

Les charges d'intérêts et les commissions encourues sont prises en compte pour leurs montants se rapportant au troisième trimestre 2011. Ainsi, les charges qui ont été décaissées et qui concernent des périodes postérieures au 30-09-2011 sont constatées dans le bilan sous forme de comptes de régularisation.

3. Les règles de conversion des opérations en devises

La conversion des opérations en devises est effectuée conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les indicateurs financiers sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises qui sont convertis sur la base du dernier cours de change interbancaire du mois de septembre 2011 et de la position de change en devises convertis sur la base du dernier cours de change moyen de la BCT du mois de septembre 2011. Les gains et pertes de change résultant de cette conversion sont pris en compte dans le résultat arrêté au 30-09-2011.

4. Présentation des Indicateurs Trimestriels

Les indicateurs trimestriels arrêtés et publiés par la BIAT au titre du troisième trimestre 2011, sont présentés conformément aux dispositions prévues par la loi n° 2005-96 du 18/10/2005 et de l'arrêté du Ministre des Finances du 12/07/2006 et comportent aussi bien les données relatives à l'année 2010 que celles relatives à l'année 2011.

Les données relatives à l'année 2010 sont conformes à celles publiées en octobre 2010 dans le cadre des indicateurs du troisième trimestre 2010 à l'exception d'un reclassement qui a été effectué du poste portefeuille titres commercial au poste portefeuille titres d'investissement pour un montant de 1 500 000,000 dinars.

II- EXPLICATION DES DONNEES DES INDICATEURS TRIMESTRIELS :

1. Les produits d'exploitation bancaire

Les produits d'exploitation bancaire s'élèvent au 30/09/2011 à 349 078 mD.

Ces produits d'exploitation bancaire sont composés des postes suivants :

- Intérêts et revenus assimilés,
- Commissions en produits,
- Revenus du portefeuille titres commercial et opérations financières et revenus du portefeuille d'investissement,
- Gains de change,

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires et par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, ces produits d'exploitation bancaires sont présentés nets des agios réservés.

2. Les charges d'exploitation bancaire

Les charges d'exploitation bancaire s'élèvent au 30/09/2011 à 99 266 mD.

Ces charges d'exploitation bancaire sont composées des postes suivants :

- Intérêts encourus et charges assimilées,
- Commissions encourues,
- Autres charges.

Les intérêts encourus sont composés des intérêts sur comptes ordinaires, sur comptes d'emprunts interbancaires, sur dépôts de la clientèle, sur emprunts subordonnés et sur ressources spéciales.

Les commissions encourues sont composées des commissions sur opérations de trésorerie et interbancaires, des commissions sur opérations de la clientèle et des commissions sur prestations de services financiers.

3. La structure du portefeuille

Ce poste comporte les encours du portefeuille titre commercial et du portefeuille titre d'investissement.

Les encours du portefeuille titres d'investissement sont composés des titres d'investissement, des titres de participation, des titres des entreprises associées et coentreprises, des titres des entreprises liées et des fonds gérés à capital risque.

Ces encours des titres sont présentés en brut c'est-à-dire compte tenu des créances rattachées et compte non tenu des provisions constituées sur ces titres.

4. Les encours des crédits

Les encours des crédits de la clientèle sont composés des comptes débiteurs, des autres concours, des crédits sur ressources spéciales et des comptes courants associés.

Ces encours des crédits sont présentés en brut c'est-à-dire compte tenu des créances rattachées et compte non tenu des agios réservés et des provisions constituées sur les créances douteuses.

5. Les encours des dépôts

Les encours des dépôts de la clientèle sont composés des dépôts à vue, des comptes d'épargne, des comptes à échéance, des bons à échéance et valeurs assimilées, des certificats de dépôt marché monétaire, des autres sommes dues à la clientèle et des dettes rattachées.

Ces encours des dépôts sont majorés des dettes rattachées et diminués des créances rattachées sur ces dépôts.

6- Emprunts et ressources spéciales

Les emprunts et ressources spéciales sont présentés compte tenu des dettes rattachées.

7. Capitaux propres

Les capitaux propres au 31/12/2010 et au 30/09/2011 sont présentés après affectation du résultat de l'exercice 2010 tel qu'approuvé par l'AGO des actionnaires du 17/06/2011.

Les résultats enregistrés par la BIAT au titre du troisième trimestre 2010 et du troisième trimestre 2011 ne sont pas inclus aux capitaux propres présentés aux mêmes dates.

NOTE EXPLICATIVE SUR LES INDICATEURS D'ACTIVITE ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2011

La BIAT a clôturé les neuf premiers mois 2011 avec les résultats suivants :

- ⇒ Des encours de crédits de 4989,2 MD, enregistrant une progression de 19,4% par rapport à la même période 2010 ;
- ⇒ Des encours de dépôts de 5930,3 MD, en accroissement de 5,3%, avec des composantes dépôts à vue et dépôts d'épargne évoluant respectivement à 11,2% et 10,6% ;
- ⇒ Des produits d'exploitation bancaire de 349,1 MD, en augmentation de 13,0% ;
- ⇒ Des charges d'exploitation bancaire de 99,3 MD, évoluant de 8,3% ;
- ⇒ Un PNB de 249,8 MD, en accroissement de 14,9% ;
- ⇒ Des charges opératoires de 137,8 MD, évoluant à 15,2%.